

Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Paris, le 24 mai 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Création d'un Comité mixte franco-espagnol du secteur vitivinicole
—

Une réunion s'est tenue ce jour à Madrid, au Ministère espagnol de l'agriculture et de la pêche, de l'alimentation et de l'environnement. Présidée par M. Carlos Cabanas (Secrétaire général de l'agriculture et de l'alimentation dudit ministère) et Mme Catherine Geslain-Lanéelle (Directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises du Ministère français de l'agriculture et de l'alimentation), cette réunion avait pour objet les relations entre les deux pays dans le secteur viticole. Ont également participé des représentants des secteurs vitivinicoles des deux pays.

Les délégations des deux pays ont fait le point sur les incidents répétés qui se produisent depuis plus d'un an, en France, à l'encontre de la production de vin espagnole. En réponse aux préoccupations exprimées par la partie espagnole, les autorités et les professionnels français ont condamné fermement ces incidents et ont présenté les différentes actions mises en œuvre au cours des derniers mois.

A cet égard il est indispensable de renforcer le dialogue entre les administrations et les professionnels des deux pays.

Il a donc été décidé de créer un « Comité mixte franco-espagnol du secteur vitivinicole ». Ce Comité, à l'instar de celui mis en œuvre dans le secteur des fruits et légumes, constituera un cadre régulier de rencontres bilatérales visant à analyser conjointement la problématique du secteur du vin et à travailler ensemble pour l'avenir des filières vitivinicoles française et espagnole, notamment dans le cadre de la future PAC.

La première réunion du Comité Mixte Vin franco-espagnol se tiendra au cours du mois de juillet en France.

Contacts presse

Service de presse de Jacques MEZARD - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr